

Questions au Feuilleton

LE GROUPE DE TRAVAIL SUR L'OFFRE ET LE COÛT DES
TERRAINS RÉSIDENTIELS VIABILISÉS

Question n° 127—**M. Herbert:**

Les gouvernements de l'Alberta et du Québec ont-ils été invités à se joindre au groupe de travail chargé d'étudier l'offre et le coût des terrains résidentiels viabilisés au Canada et, dans l'affirmative, ont-ils participé et sinon, pourquoi dans chaque cas?

L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): La Société centrale d'hypothèques et de logement m'avise de ce qui suit: Les gouvernements de l'Alberta et du Québec furent invités à se joindre au groupe de travail chargé d'étudier l'offre et le coût des terrains résidentiels viabilisés au Canada. L'Alberta n'a pas participé aux travaux du groupe et Québec y a participé jusqu'au 15 novembre 1976. L'Alberta voulait que l'étude porte sur tous les éléments constitutifs du coût du logement.

ALLOCATIONS POUR CONFÉRENCES INTERNATIONALES

Question n° 782—**M. Joyal:**

Depuis 1970, des ministres provinciaux du Québec ont-ils participé à des conférences internationales à titre de membre de la délégation canadienne et, dans l'affirmative, a) combien, b) à quelles conférences, c) quels frais de (i) séjour (ii) déplacement (iii) représentation ont été encourus par le gouvernement dans chaque cas?

M. Maurice Dupras (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): a) Vingt-quatre. b) Conférence des ministres de l'éducation, de 1970 à 1977 inclusivement. Conférence des ministres de la jeunesse et des sports, de 1972 à 1977 inclusivement. Conférence constitutive de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), 1970. Conférence générale de l'ACCT, 1971 et 1975. Réunion des ministres de l'Artisanat (ACCT), 1977. Conférence des ministres de la Fonction publique (ACCT), 1971. Conférence mondiale de l'Alimentation, 1974. Conférence Habitat, 1976. Conférence des Nations Unies sur l'Environnement, 1972. Conférence des ministres de la justice du Commonwealth, 1977. Conférence des Nations Unies sur l'Eau, 1977. c)(i) et (ii)—Les ministres provinciaux qui participent à des conférences internationales ont droit à une allocation fixe pour les repas, qui varie selon le coût de la vie de la ville où se tient la conférence. Le gouvernement fédéral défraie aussi les frais de transport, les frais d'hôtel et certaines autres dépenses (par ex. frais de blanchisserie). Par exemple, à la Conférence de Mar del Plata sur le problème de l'Eau, qui s'est tenue du 14 au 25 mars dernier, le prix du billet d'avion Ottawa/Mar del Plata aller-retour s'élevait à \$1,159; l'hôtel, à \$28.37 par jour; l'allocation quotidienne pour les repas, à \$13.04. Globalement, le coût moyen d'un délégué s'est élevé aux environs de \$1,750. Le gouvernement du Québec n'a pas accepté que le gouvernement fédéral défraie les coûts de participation de son ministre, conformément à sa politique d'assumer lui-même les frais de voyage de ses participants au sein des délégations canadiennes. c)(iii)—Les frais de représentation ne sont pas offerts aux membres d'une délégation, mais à la délégation comme telle. C'est donc au nom de la délégation que sont comptabilisés les frais de représentation encourus lors d'une conférence internationale.

[M. Roberts.]

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE
DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Roger Young (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, si les questions n°s 357 et 469 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

[Français]

M. l'Orateur: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. La Chambre désire-t-elle que les questions n°s 357 et 469 soient réputées transformées en ordres de dépôt?

Des voix: D'accord.

[Texte]

L'ÉDUCATION

Question n° 357—**M. Orlikow:**

1. Pour chaque année entre 1971 et 1976, quel montant le gouvernement a-t-il versé à chaque province pour l'instruction post-secondaire?
2. Pour les mêmes années, quel montant le gouvernement a-t-il versé aux universités canadiennes ou étrangères pour l'instruction universitaire?

(Le document est déposé.)

Question n° 469—**M. Schellenberger:**

1. Le gouvernement, de concert avec les administrations provinciales, étudie-t-il la possibilité de mettre sur pied un Conseil canadien de l'éducation pour coordonner les activités des diverses administrations gouvernementales en matière d'éducation et, dans l'affirmative, quelles mesures ont été prises en ce sens jusqu'à maintenant?
2. De quels programmes le gouvernement a-t-il entrepris l'exécution en vue de favoriser l'éducation aux niveaux primaire et secondaire et, dans chaque cas, a) combien ces programmes ont-ils coûté, par province, au cours des cinq dernières années, b) pourquoi a-t-on créé ces programmes et y a-t-on consacré des fonds?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

M. l'Orateur: Les autres questions restent-elles au Feuilleton?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 29 mai, de la motion de M. Chrétien: Que le bill C-56, tendant à modifier le droit fiscal et à autoriser des paiements portant sur les réductions de taxes de vente provinciales, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité plénier, ainsi que de l'amendement de M. Broadbent (P. 5548).